

# ateme

Keep content looking great wherever it's played

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Encodage vidéo  
haute performance

010101010010101101011101010110010101100111001010101  
0101000011110001110101010001010110011100101010101



Paris, le 4 juillet 2014

### **ATEME ANNONCE LE LARGE SUCCES DE SON INTRODUCTION EN BOURSE AUGMENTATION DE CAPITAL DE 13,3 M€**

**Très forte demande constatée de 22,2 M€ (offre souscrite près de 2,5 fois)  
Prix de l'offre fixé en haut de fourchette à 4,44 € par action  
Premières négociations le 10 juillet 2014**

**ATEME, spécialiste mondial de la compression vidéo, annonce le succès de son introduction en Bourse et l'admission aux négociations de ses actions sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, compartiment C (code ISIN : FR0011992700 – code mnémorique : ATEME).**

**Michel Artières, Président Directeur Général d'ATEME, a déclaré :**

*« Nous sommes très heureux du très large succès de notre introduction en bourse auprès des investisseurs institutionnels et particuliers et nous tenons à remercier les nouveaux actionnaires qui nous ont rejoints.*

*Notre introduction en bourse renforce notre visibilité internationale auprès de nos clients et prospects. Grâce aux fonds levés, nous allons désormais pouvoir accélérer notre déploiement et augmenter rapidement nos parts de marché, tout en maintenant notre avance technologique. »*

L'offre a bénéficié d'un fort intérêt de la part des investisseurs institutionnels ainsi que des investisseurs particuliers, avec un taux de souscription proche de 250%.

Le placement global a été souscrit près de 2,4 fois par un nombre important d'investisseurs institutionnels. L'offre à prix ouvert a été souscrite 3,5 fois.

Au regard de la forte demande constatée, le conseil d'administration d'ATEME, réuni ce jour, a décidé la mise en œuvre intégrale de la Clause d'Extension et constaté l'exercice partiel de l'Option de Surallocation. Il a par ailleurs décidé de fixer le prix d'introduction à 4,44 € par action, soit en haut de la fourchette indicative de prix.

Dans le cadre de l'offre, 3.000.000 actions ont été émises, permettant la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 13,3 M€ (prime d'émission incluse). La capitalisation boursière d'ATEME ressort ainsi à 44,7 M€ et le flottant représente 29,8%, sur la base d'un capital désormais composé de 10.077.883 actions.



Un contrat de liquidité avec la société Gilbert Dupont sera mis en œuvre dès le début des négociations le 10 juillet prochain.

## Caractéristiques générales de l'offre

### Prix de l'offre

Le prix de l'offre à prix ouvert et du placement global est fixé à 4,44 € par action.

Ce prix fait ressortir une capitalisation boursière d'environ 44,7 M€ post augmentation de capital et après exercice intégral de la Clause d'Extension et exercice partiel de l'Option de Surallocation.

### Taille et produit brut de l'offre

Au total, l'offre, réalisée entièrement sous forme d'augmentation de capital, porte sur un montant global de 13,3 M€ (prime d'émission incluse) après exercice intégral de la clause d'extension et exercice partiel de l'Option de Surallocation.

### Répartition de l'offre

3.000.000 actions nouvelles ont été allouées dans le cadre de l'offre :

- 2.408.548 actions allouées dans le cadre du placement global (représentant environ 10,7 M€ et 80,3% du nombre total d'actions allouées) ;
- 591.452 actions allouées dans le cadre de l'offre à prix ouvert (représentant environ 2,6 M€ et 19,7% du nombre total d'actions allouées). Les fractions d'ordres A1 seront servies à 100% et les fractions d'ordres A2 seront servies à 10%.

### Calendrier indicatif de l'opération

9 juillet 2014	Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global
10 juillet 2014	Début des négociations des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris



## Codes de l'action

Libellé : ATEME  
Code ISIN : FR0011992700  
Code mnémonique : ATEME  
ICB classification : 9537 - Logiciels  
Lieu de cotation : Euronext Paris, compartiment C



## Les actions ATEME sont éligibles au PEA-PME.



## Mise à disposition du Prospectus

Des exemplaires du document de base enregistré le 10 juin 2014 sous le numéro I. 14-039 et de la note d'opération (incluant le résumé du Prospectus) visée le 18 juin sous le numéro 14-303 sont disponibles sans frais et sur simple demande au siège social d'ATEME – 26 Burospace – Route de Gizy – 91570 Bièvres – France. Ces derniers peuvent être consultés sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et d'ATEME ([www.ateme-bourse.com](http://www.ateme-bourse.com)).

## Facteurs de risques

L'attention du public est attirée sur le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base enregistré par l'AMF et sur le chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l'offre » de la note d'opération visée par l'AMF le 18 juin 2014 sous le numéro 14-303, et en particulier sur le risque lié aux pertes historiques.

## Partenaires de l'opération



Chef de file & Teneur  
de livre



Conseil juridique



Commissaires aux comptes



Communication  
financière

## À propos d'ATEME

ATEME, un des leaders technologiques de la compression vidéo, fournit aux chaînes de télévision et aux diffuseurs de contenu des solutions logicielles d'encodage et de décodage de leurs flux vidéo. L'avance technologique d'ATEME permet à ses clients de bénéficier d'une qualité d'image exceptionnelle tout en réduisant leur consommation de bande passante.

S'appuyant sur plus de 10 ans de R&D internalisée, ATEME a largement contribué au lancement de HEVC (High Efficiency Video Coding), le nouveau standard de compression



vidéo dont la généralisation à toute l'industrie vidéo constitue un fort potentiel de croissance pour ATEME.

Avec une présence commerciale dans 10 pays et un effectif de 130 collaborateurs dont 56 en R&D à Bièvres, ATEME vend à plus de 200 clients et a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 20,6 M€, dont 89% à l'international.

La société est éligible au dispositif PEA PME et bénéficie de la qualification « entreprise innovante » délivrée par Bpifrance.

*Plus d'informations sur [www.ateme-bourse.com](http://www.ateme-bourse.com)*

#### CONTACT ATEME

Michel Artières  
Président Directeur Général

#### CONTACT INVESTISSEURS

Yoann Nguyen  
Tél. : +33 (0)1 53 67 35 95  
[ateme@actus.fr](mailto:ateme@actus.fr)

#### CONTACT PRESSE

Anne-Catherine Bonjour  
Tél. : +33 (0)1 53 67 36 93  
[acbjour@actus.fr](mailto:acbjour@actus.fr)

#### **Avertissement**

Ce communiqué n'a pas été diffusé et ne doit pas être diffusé, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre d'achat ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions ATEME dans un quelconque pays. Aucune offre d'actions n'est faite, ni ne sera faite en France, préalablement à l'obtention d'un visa de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») sur un prospectus composé du document de base objet de ce communiqué et d'une note d'opération qui sera soumise ultérieurement à l'AMF. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué est diffusé, distribué ou publié doivent s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières de ATEME aux États-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières de ATEME ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique, en l'absence d'enregistrement ou d'une dispense d'enregistrement prévue par le United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les valeurs mobilières de ATEME n'ont pas été enregistrées et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act et ATEME n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions aux États-Unis d'Amérique.

Le présent communiqué ne contient pas ou ne constitue pas une invitation, un encouragement ou une incitation à investir. Le présent communiqué est destiné uniquement aux personnes (i) qui ne se trouvent pas au Royaume-Uni ; (ii) qui sont des "investment professionals" répondant aux dispositions de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé) ("Ordonnance") ; (iii) qui sont des personnes répondant aux dispositions de l'article 49(2)(a) à (d) ("high net worth companies, unincorporated associations, etc.") de l'Ordonnance ; ou (iv) à qui une invitation ou une incitation à réaliser une activité d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de valeurs mobilières pourrait être légalement communiquée ou avoir pour effet d'être communiquée (ces personnes mentionnées en (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme "Personnes Habilitées"). Le présent communiqué ne doit pas être utilisé ou invoqué par des personnes non habilitées. Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec le présent communiqué est réservé(e) aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par des Personnes Habilitées.